

Conseil Municipal du 25 septembre 2009

Vœu du groupe des élus non inscrits relatif à la mise en place d'une commission de réflexion pour envisager des solutions en cas de fermeture d'établissements scolaires pour cause de grippe A

Mesdames, Messieurs,

L'actualité de la rentrée est marquée par l'évolution incertaine du virus de la grippe A/H1N1. De nombreux établissements scolaires ont d'ores et déjà été fermés par les préfetures qui appliquent le principe de précaution lorsque des élèves sont touchés par le virus. En Haute-Garonne, plusieurs établissements scolaires ont été fermés. Notre ville n'est donc pas à l'abri de fermeture d'établissement dans les jours et les semaines à venir.

Or, nous devons être conscients que cette situation peut être pénalisante pour de nombreuses familles toulousaines, en particulier les plus modestes, dans le meilleur des cas obligées à prendre des jours de congés pour s'occuper de leurs enfants, ou plus préoccupant encore, contraintes de laisser leurs enfants seuls étant dans l'impossibilité de prendre des congés.

Les mesures de fermeture ont certes pour but d'éviter la propagation du virus, et donc les confinements et les rassemblements. Cependant, il doit être concevable d'imaginer des solutions compatibles avec le principe de précaution qui doit prévaloir.

C'est pourquoi, si tel est votre avis, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de prendre la délibération suivante :

Article Unique : le Conseil Municipal de Toulouse s'engage à mettre en place une commission chargée de proposer des solutions pour les parents de jeunes élèves en grandes difficultés face aux fermetures éventuelles d'établissement scolaires pour cause de grippe A. Ces propositions devront être compatibles avec le principe de précaution en vigueur.